



## LA SOCIÉTÉ AMO ANNONCE LE RAPPEL VOLONTAIRE DE LA SOLUTION POUR LENTILLES CORNÉENES COMPLETE<sup>MD</sup> TOUT-EN-UN PLUSD'HYDRATATION<sup>MC</sup>

(MARKHAM, Ontario), le 28 mai 2007 -

Suite aux renseignements qui nous ont été fournis le vendredi 25 mai 2007 par le *Centers for Disease Control and Prevention* (CDC) des États-Unis concernant des infections oculaires provenant d'une *acanthamoeba*, un organisme d'origine hydrique et naturelle qui peut donner lieu à de graves infections cornéennes, la société Advanced Medical Optics (AMO) et sa société mère ont immédiatement et volontairement rappelé tous les lots de solutions d'entretien pour lentilles cornéennes Complete<sup>MD</sup> Tout-en-un PLUSd'hydratation<sup>MC</sup>. AMO a obtenu les données du CDC le vendredi 25 mai qui faisaient état d'entrevues menées auprès de 46 patients qui ont contracté une kératite *acanthamoeba* (KA) depuis le mois de janvier 2005. Le CDC a évalué que le risque pour ceux qui utilisaient la solution Complete<sup>MD</sup> Tout-en-un PLUSd'hydratation<sup>MC</sup> était d'au moins sept fois plus important que pour ceux qui ne l'utilisaient pas.

Pendant qu'AMO, en collaboration avec le CDC, la Food and Drug Administration des États-Unis (FDA) et Santé Canada continue à évaluer les données, la société AMO a décidé d'agir de façon excessivement prudente en effectuant un rappel volontaire de la solution Complete<sup>MD</sup> Tout-en-un PLUSd'hydratation<sup>MC</sup>. Il n'y a aucune raison de croire que le rappel volontaire que nous effectuons actuellement est lié à une contamination d'un produit. De plus, aucun autre produit d'entretien pour lentilles cornéennes d'AMO n'est mis en cause. Puisque AMO accorde une importance primordiale à la sécurité des patients, la société a décidé de prendre des moyens décisifs afin d'arrêter les expéditions, rappeler les produits du marché et inciter les consommateurs à cesser d'utiliser la solution Complete<sup>MD</sup> Tout-en-un PLUSd'hydratation<sup>MC</sup> d'AMO jusqu'à ce que nous obtenions des renseignements additionnels. En raison de la gravité des infections d'*acanthamoeba* possibles, AMO travaille étroitement avec le CDC, la FDA et Santé Canada afin d'aviser les consommateurs de l'importance de désinfecter convenablement leurs lentilles et de les manipuler avec soin. Aucune donnée canadienne n'est disponible à ce jour.

*L'acanthamoeba* est un organisme qui se retrouve couramment dans l'eau, le sol, les égouts, les tours de refroidissement et les systèmes de chauffage/ventilation/conditionnement d'air (CVCA). La kératite *acanthamoeba* (KA) est une infection de la cornée peu commune, mais grave. On la retrouve habituellement chez les gens qui ne remettent/manipulent/désinfectent pas convenablement leurs lentilles (p. ex. qui utilisent de l'eau du robinet ou des solutions d'entretien maison), qui se baignent/utilisent des cuves thermales/se douchent en portant leurs lentilles cornéennes, qui ont touché à de l'eau contaminée, ont une blessure mineure de la cornée ou ont subi un trauma cornée dans le passé. Le CDC estime qu'il peut y avoir environ un ou deux cas de KA aux États-Unis chez un million de porteurs de lentilles cornéennes.

Les porteurs de lentilles cornéennes devraient communiquer avec leur professionnel de la vue dans les cas suivants : douleur oculaire, rougeurs oculaires, vision trouble, sensibilité à la lumière, sensation d'un corps étranger dans l'œil et larmoiement excessif. Les symptômes qui peuvent se prolonger pendant plusieurs semaines, voire, plusieurs mois, diffèrent d'une

personne à l'autre. Lorsque l'infection apparaît, les symptômes d'une KA peuvent imiter d'autres infections oculaires plus courantes, mais une KA pourrait, tôt ou tard, provoquer une douleur intense et une perte de vision éventuelle qui pourrait nécessiter une greffe de la cornée si non traitée.

Les consommateurs qui croient détenir le produit rappelé devraient immédiatement cesser de l'utiliser et composer le 1-866-492-6019. La société a communiqué avec les détaillants, ses clients et distributeurs pour leur faire part des étapes à suivre pour retourner et remplacer les produits. Les détaillants peuvent également composer le numéro mentionné ci-dessus pour obtenir de plus amples renseignements.

### **Énoncés orientés vers le long terme**

Ce communiqué de presse contient des énoncés orientés vers le long terme à propos d'AMO, y compris certains qui se rapportent au produit, à l'enquête que mène AMO, aux mesures correctives que prend AMO et à d'autres qui ont trait aux renseignements connus d'AMO à ce jour. Tous les énoncés orientés vers le long terme contenus dans ce communiqué de presse sont basés sur des prévisions et des hypothèses, et font état des connaissances d'AMO au moment de la rédaction de ce communiqué de presse. Les résultats finaux pourraient différer en raison de plusieurs facteurs, y compris, mais sans en exclure d'autres, l'enquête continue que mène AMO, ses interactions avec les autorités réglementaires mondiales et des enjeux de santé et sécurité imprévisibles. Nous mettons donc le lecteur en garde de ne pas se référer aux énoncés orientés vers le long terme ci-inclus. La société AMO se dégage de toute intention ou obligation de mettre à jour ces énoncés orientés vers le long terme.

Vous pouvez obtenir des renseignements additionnels concernant ces facteurs ou autres facteurs de risque en consultant des communiqués de presse précédents d'AMO et des dépôts périodiques effectués auprès de la Commission des valeurs mobilières, y compris des discussions que l'on retrouve sous « Risk Factors » dans le formulaire 10-K 2006 déposé en mars 2007 et dans le rapport trimestriel du formulaire 10-Q déposé en mars 2007. Vous pouvez obtenir des exemplaires des communiqués de presse et des renseignements additionnels concernant AMO au [www.amo-inc.com](http://www.amo-inc.com) ou en communiquant avec le service des relations avec les investisseurs au 714-247-8290.

Personnes-ressources :

Médias :           Katie Clark  
                      Edelman Public Relations  
                      416-979-1120, poste 231  
                      [Katie.clark@edelman.com](mailto:Katie.clark@edelman.com)

                      Josée Béliveau  
                      Edelman Public Relations  
                      514-844-6665, poste 241  
                      [Josee.beliveau@edelman.com](mailto:Josee.beliveau@edelman.com)